

Que révèlent les données de facturation des mutualités sur la prévalence des intoxications alcooliques chez les mineurs ?

On sait déjà que la consommation excessive d'alcool est également un problème en Belgique avec à la clé, un coût important pour l'assurance maladie et la société. Il est cependant inquiétant de constater que ce comportement se répand chez les jeunes. Selon l'enquête nationale de santé¹ 2013, 14 % des jeunes de 15 à 24 ans boivent chaque semaine 6 verres d'alcool et plus lors d'une même occasion. Le délai moyen d'absorption de ces 6 verres est de 4,2 heures.

Chez les jeunes, il s'agit souvent d'un « binge drinking » (consommer une grande quantité d'alcool en peu de temps). Infor-Drogues le définit comme étant « la consommation de 5 verres (d'alcool) ou plus pour les hommes et 4 verres ou plus pour les femmes en une seule occasion » (*). Les chiffres relatifs au binge drinking ne peuvent être obtenus que via des enquêtes. Mais il n'existe encore aucun chiffre ou enregistrement exact du problème.

L'intoxication alcoolique chez les jeunes n'est pas un problème anodin. A court terme, outre des maux de têtes, l'intoxication alcoolique peut induire d'autres effets, comme de l'agressivité, des comportements sexuels à risques pouvant aller jusqu'au viol et des accidents liés à l'alcool. Une exposition excessive du cerveau à l'alcool endommage la matière blanche dans le cerveau. Les dommages constatés sont fonction des doses ingérées. La matière blanche est essentielle pour transmettre l'information au sein du cerveau. Une « baisse de quotient intellectuel » permanente peut survenir, contraignant parfois les jeunes à suivre un cursus d'études moins élevé. Aux Pays-Bas, il a été calculé que le coût de « l'intelligence perdue » approche celui de la perte liée aux accises (il se chiffre en milliards d'euros). A plus long terme, des dommages durables peuvent apparaître, lesquels menacent le développement de la personnalité. Il existe par ailleurs un risque accru de problèmes d'alcool à un âge avancé, ainsi que parmi les descendants de la personne concernée. La diffusion géographique de l'intoxication alcoolique chez les jeunes correspond parfaitement à la prévalence des cancers liés à l'alcool (voir carte en annexe).

Depuis janvier 2014, l'Agence intermutualiste (AIM) dispose d'une banque de données permanente sur les soins de santé. Elle comporte, pour toutes les personnes ayant droit à un remboursement de l'assurance maladie obligatoire (99 % de la population belge), le détail des soins remboursés, provenant des données de facturation des mutualités.

¹Gisle L. Alcoholgebruik.

In: Gisle L, Demarest S (ed.). Gezondheidsenquête 2013. Rapport 2: Gezondheidsgedrag en leefstijl. WIV-ISP, Brussel, 2014

L'AIM a dès lors développé un indicateur pour suivre l'abus d'alcool sur la base des données de facturation de l'assurance maladie obligatoire des 7 mutualités belges. Il est ainsi possible d'identifier (anonymement) des personnes qui sont arrivées aux urgences avec une intoxication alcoolique présumée.

L'AIM publie cette estimation de la prévalence de l'intoxication alcoolique dans l'[Atlas AIM](#). Par province et catégorie d'âge, on retrouve le nombre d'assurés (par tranche de 10 000), qui ont été accueillis durant l'année écoulées aux urgences ou hospitalisés une nuit, et pour lesquels la concentration d'alcool dans le sang a été analysée le même jour. Il s'agit d'une approche du nombre de personnes admises aux urgences/à l'hôpital, admissions liées à un abus d'alcool. L'AIM ne dispose pas de données diagnostiques concernant l'admission, ni du résultat de l'analyse de la concentration d'alcool dans le sang.

Pour 10 000 mineurs (12-17 ans), nous avons estimé le nombre de personnes avec une présomption d'intoxication alcoolique à 33 en 2013. Nous observons une tendance légèrement à la hausse : 2008 : 30, 2009-2011 : 31, 2012 : 32 pour 10 000 mineurs. En chiffres absolus, cela représente :

2008 = 2 209
2009 = 2 286
2010 = 2 277
2011 = 2 269
2012 = 2 341
2013 = 2 376

Selon notre enquête, l'intoxication alcoolique est plus fréquente chez les garçons que chez les filles, mais aussi plus fréquente chez les bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM). En 2013, 7% des 12-17 ans présentaient une intoxication alcoolique présumée de plus d'un jour par année civile (pourcentage de récidivistes). La moitié des cas sont signalés durant le week-end ou un jour férié. Nous observons heureusement une légère baisse chez les 12-14 ans, mais hélas une hausse chez les 15-17 ans.

Les chiffres AIM donnent une bonne indication du problème.

Le professeur Jozef De Dooy de l'UZA explique : « *En tant que pédiatre, je m'intéresse principalement à la problématique de la classe d'âge des 12-17 ans. Les chiffres révèlent une tendance à l'augmentation, ce que constatent d'ailleurs d'autres collègues. Ces chiffres sont, jusqu'à présent, les seuls chiffres vraiment objectifs, ce qui ne permet pas de comparaison avec d'autres sources. Les chiffres actuels montrent une augmentation, tant chez les garçons que chez les filles, avec, semble-t-il, une plus grande progression chez les filles. Cela semble également correspondre aux attentes subjectives.* »

En 2009, 17 503 personnes ont été admises dans un hôpital général belge en raison d'un diagnostic principal lié à une consommation d'alcool. Cela signifie 5 hospitalisations sur 1 000.

Si nous utilisons la même approche pour évaluer l'intoxication alcoolique chez les adultes, nous constatons que celle-ci connaît un pic entre 45 et 64 ans. Chez les adultes, l'indicateur aboutit probablement à une surestimation. En effet, la méthode utilisée est trop peu spécifique pour filtrer les accidents de voiture, où l'on réalise peut-être systématiquement un test sanguin d'alcoolémie, sans qu'il ne soit forcément positif.

Recommandations :

- Avec ces chiffres, nous espérons sensibiliser les jeunes, pour qu'un autocontrôle se mette en place. Nous lançons également un appel insistant à un meilleur contrôle social de la part des parents parents, mais aussi aux associations de jeunes (clubs sportifs, mouvements de jeunesse). Le contrôle formel des pouvoirs publics et du monde politique est également très important. Notons que 20 des 28 États membres de l'UE ont instauré une interdiction complète d'alcool pour les moins de 18 ans, tant dans l'horeca qu'au niveau de la vente de boissons alcoolisées (même faiblement).²

- Des chiffres plus fiables peuvent provenir d'un enregistrement (complet) des cas constatés, par exemple aux services d'urgence et par les pédiatres. Guido Van Hal (sociologue médical, Université d'Anvers) : « *L'intention est de mettre au point un système d'enregistrement adéquat, tel qu'il existe déjà aux Pays-Bas. Avoir une vision complète de l'ampleur et de la gravité de cette problématique est une première condition pour pouvoir prendre des mesures adaptées.* »

(*)La VAD (Vereniging voor Alcohol en andere drugproblemen) définit, pour sa part, le binge drinking comme suit : boire au moins 4 verres standard d'alcool en 2 heures pour une femme ou 6 verres pour un homme.

- **Plus d'information :**

Contact AIM :

Dr Michiel Callens - 02 246 44 71 - 0473 87 03 07

²Source :

Status Report Alcohol and Health in 35 European Countries 2013. Copenhagen, WHO Europe, 2013.
Eyes on Ages. Luxembourg, European Commission, 2013.
www.bag.admin.ch (Alcohol Policy Regulation in Europe).

Contact Universit  d'Anvers:

Guido Van Hal
Epidemiology & Social Medicine
Medical Sociology and Health Policy
Campus de Drie Eiken - gebouw R
Universiteitsplein 1 - 2610 Antwerpen
guido.vanhal@uantwerpen.be
T + 32 (0)3 265 25 20
web: www.uantwerpen.be/guido-vanhal

Contact h pital universitaire d'Anvers:

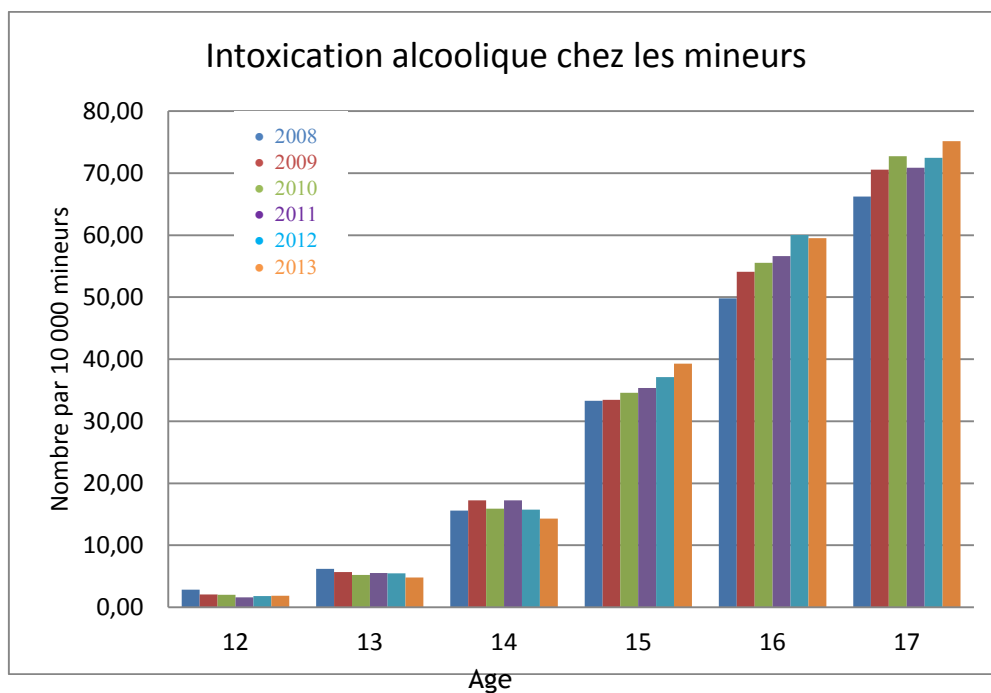
Prof. dr. Jozef De Dooy, MD, PhD
Kinderarts-intensivist
Tel + 32 3 821 44 97 / Fax +32 3 828 48 82
Jozef.De.Dooy@uza.be
Soins intensifs
UZA, Wilrijkstraat 10, B-2650 Edegem

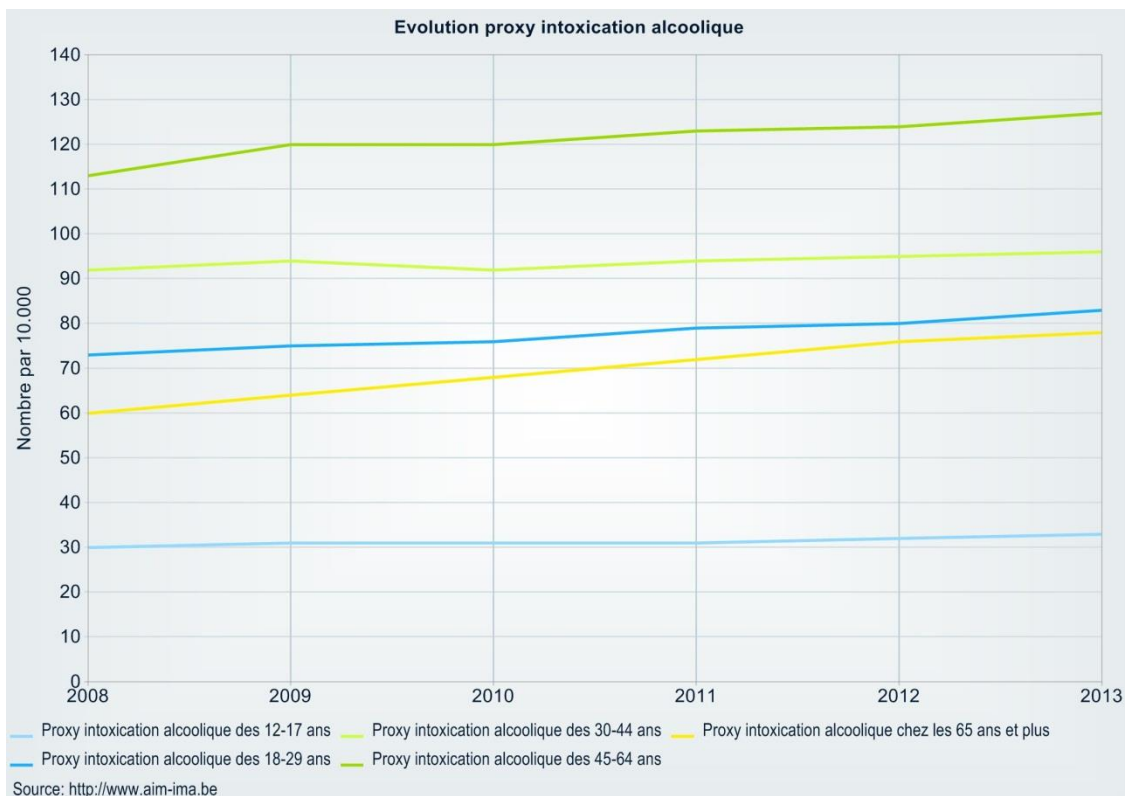
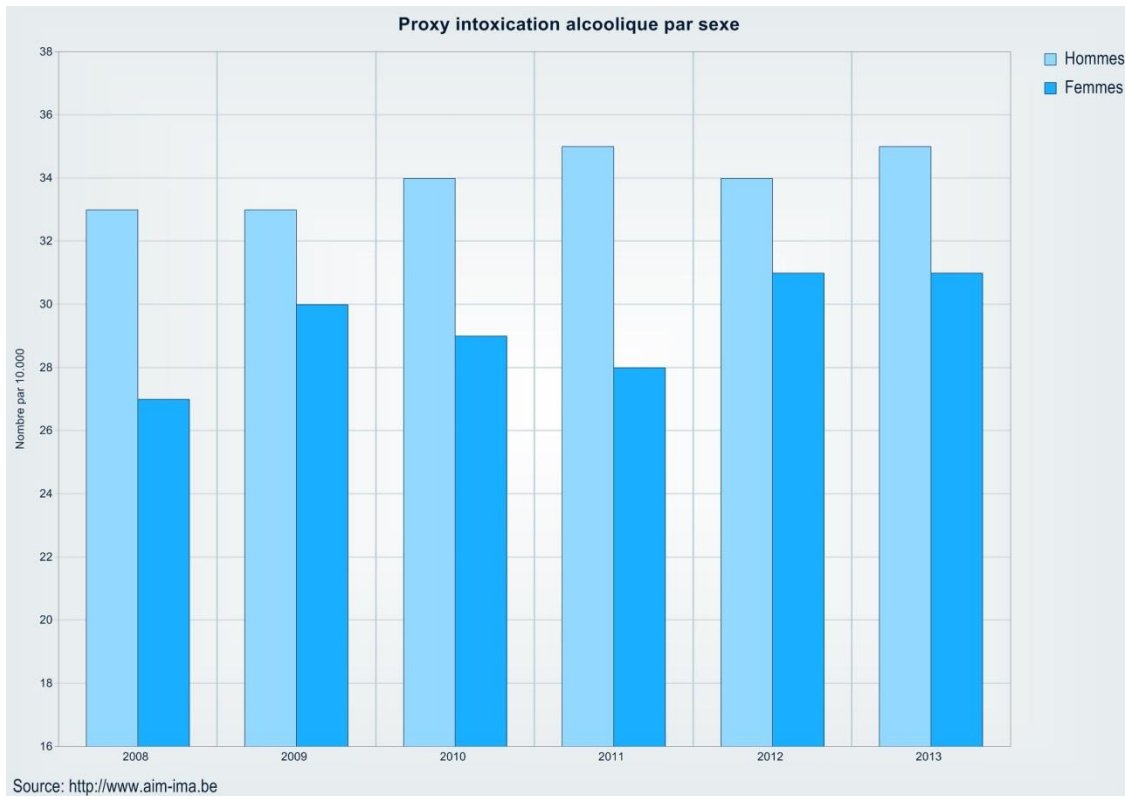
Contact aux Pays-Bas :

Dr. Nico van der Lely
+31152603595
lely@rdgg.nl
www.stichtingjeugdenalcohol.nl

- **Graphiques et cartes**

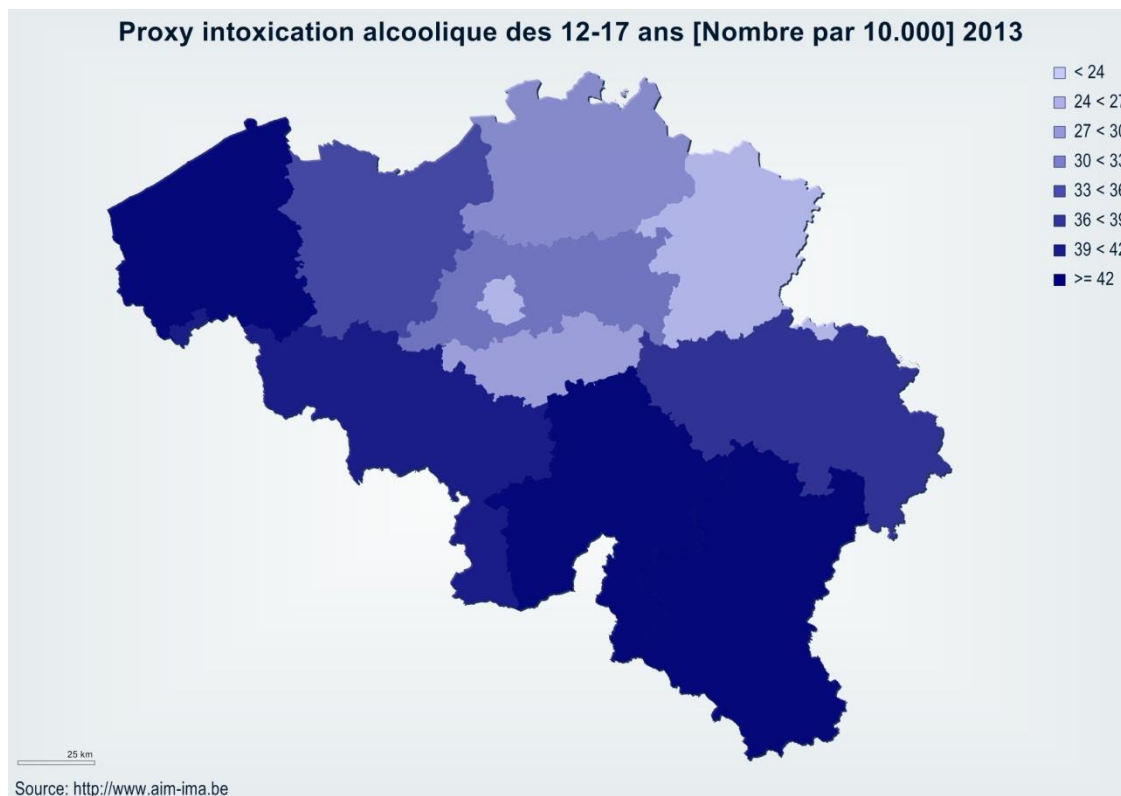
Source: [Atlas AIM](#)



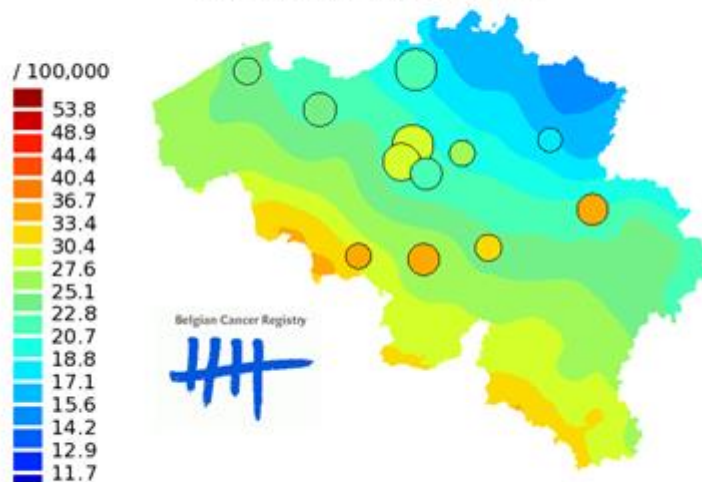


L'indicateur donne une estimation du nombre d'intoxications alcooliques et **d'hospitalisations liées à un abus d'alcool**. Toutes les personnes avec une intoxication alcoolique ne vont pas aux urgences et toutes les personnes qui vont aux urgences (ou qui sont hospitalisées pour une journée), pour lesquelles le taux d'alcoolémie a été mesuré, ne sont pas en état d'intoxication alcoolique. Ni le résultat du test ni le diagnostic ne sont connus. Par ailleurs, chez les jeunes de 12 à 17 ans qui arrivent aux urgences, le médecin ne réalise généralement un test d'alcoolémie (ce n'est pas un test de routine) que s'il présume une intoxication alcoolique.

Le nombre de personnes âgées de 18 à 29 ans qui ont été accueillies durant l'année aux urgences ou hospitalisées un jour/une nuit, pour lesquelles la concentration d'alcool dans le sang a été analysée le même jour, s'élève à 13 284.



Incidence of head and neck cancers
Males, Belgium, 2004-2008



Les cancers de la tête et du cou ont comme principale origine une consommation excessive d'alcool. Leur prévalence correspond fortement à celle de l'intoxication alcoolique des jeunes. Cela paraît conforme au lien connu entre la consommation d'alcool à un âge jeune (et la poursuite de celle-ci ultérieurement) et l'apparition des tumeurs de la tête et du cou.